

Confirmation de notre Thèse par la Tradition.

LEs indices incontestables de l'an 31. de l'Ere vulg., sçavoir le n. d'or 13. & la Dom. G assignent le Vendredi Saint au 23. Mars & l'échéance de la Pâque Chrétienne au 25. dudit mois, & ceci ne convient pas aux années voisines qui avec quelque vraisemblance prétendroient au privilège d'avoir été l'année de la Rédemption. Or la Tradition est des plus favorable au sentiment qui tient que J. C. est mort un Vendredi 23. Mars & ressuscité le Dimanche 25. Mars : Donc la tradition est favorable à la thèse qui tient l'an 31. Ere vulg. pour celui de la Rédemption. On attend des preuves de la mineure, la majeure est prouvée plus haut.

Le Concile de Césarée en Palestine tenu en 198. sur la question de la Pâque par Theophile Métropolitain de Cesarée aux ordres du Pape Victor, définit que le Christ étoit mort le 23. & ressuscité le 25. de Mars. La mémoire du fait étoit encore assez fraîche au second siècle.

Paul de Middelbourg grand Mathématicien & Astronôme, Evêque du Mont-Aprone, 2. p. *Paulin. l. 5. c. 1. & 2.* cite une foule de Peres Grecs & Latins, qui établissent expressément que le 25. de Mars est le propre jour de la Résurrection de Nôtre Seigneur : il cite entre les Grecs Anastase, Nicephore Gregoras, Cedréus, S. Chrisostôme, S. Cyrille d'Alexandrie, & parmi les Latins Lactance *l. 4. de verâ sap. c. 10.*, S. Augustin, le Ven. Bede, Adon, Anselme &c. cités aussi par le P. Tirin en sa Chronique.

Paul de Middelbourg fait plus ! Il dit que dans la primitive Eglise universellement ou presque universellement la Fête de Pâque se célébroit non le Dimanche mais le propre jour viij. des Calendes